

avoir pour but de donner libre cours à toute notre énergie pour la concurrence dans une période de concurrence mondiale très vive dont l'intensité augmentera de jour en jour. Ce n'est pas répondre que de dire aux membres de la Chambre ou au peuple canadien: "Regardez ce que nous avons fait; regardez ce que nous avons recommandé". Oui, un monde dévasté par la guerre a besoin des choses que possède notre pays mais que personne ne s'illusionne: au cours de la dernière année, des changements immenses se sont produits et nous entrons dans une des périodes de concurrence les plus vives que le monde ait connues, au cours de laquelle ceux qui possèdent une expérience technique et autre au-dessus de la moyenne donneront un rendement plus considérable que jamais auparavant et au cours de laquelle il nous sera possible de faire face à cette concurrence qu'en nous livrant ici dans notre propre pays à une concurrence des plus vives.

La ligne de conduite que nous adopterons dans la période qui suivra immédiatement et au cours de laquelle nos ressources nous procureront de si grands avantages, devrait être une ligne de conduite conçue pour longtemps. Il ne s'agit pas d'une crise passagère. On nous dit que la défense commune contre l'agression se maintiendra longtemps. Nulle part dans le monde, nous sommes effectivement engagés dans une bataille.

Nous vivons une époque qui méritera sans doute autant le qualificatif de normale que toutes celles que nous pourrions vivre d'ici la fin de nos jours. Ce qu'il faut aujourd'hui ce sont, non seulement des mesures d'urgence, mais des dispositions définitives faites pour mettre ordre à nos affaires. On aurait du mal à trouver dans le discours du trône la promesse de mesures faites pour mettre ordre à nos affaires, pour peu qu'on songe au monde dans lequel nous sommes appelés à vivre dans les années à venir, années qui offrent plus d'espoirs, encore que plus de problèmes que ce n'a été le cas depuis plusieurs années.

Si j'ai exprimé aujourd'hui ces sentiments c'est que je crois,—à l'instar certainement d'autres députés qui siègent ici, et non seulement des membres de mon propre parti,—que la liberté garantie par la loi constitue le droit strict de tous les Canadiens. Je crois que tout Canadien, en son particulier ou associé à d'autres, a le droit de mettre sur pied une nouvelle affaire, de s'occuper d'une production d'un nouveau genre, de s'aventurer dans de nouveaux domaines avec l'espoir d'une rémunération proportionnée aux risques qu'il prend. Le succès apporte une hausse de l'emploi et une prospérité dont bénéficie tout le monde. Si quelqu'un y perd c'est celui qui a risqué quelque chose

[L'hon. M. Drew.]

dans l'espoir du succès et des avantages que cela peut rapporter. On n'a encore rien trouvé de mieux que ce stimulant pour asseoir solidement une économie en plein essor. Ce n'est pas le moment de limiter l'expansion dans un jeune pays comme le nôtre. Il y a plusieurs années nous nous sommes rendu compte que quelle qu'ait été l'importance de nos ressources les restrictions pouvaient être fatales aux ouvriers de notre pays. Ne refaisons pas les mêmes fautes.

Les difficultés auxquelles nous avons à faire face ne sont pas liées uniquement à notre désir d'empêcher l'agression. Il existe des difficultés relatives au commerce et à la concurrence qui découle de ce commerce. Tout indique que cela pourrait présenter de très graves difficultés et de fait le discours du trône en fait un peu allusion. Mais je suis sûr que, quelles que soient nos difficultés,—et il est certain qu'il y aura divergences d'opinion à cet égard,—il n'y aura jamais lieu de douter qu'elles existent et nous serons d'accord dans cette Chambre, de façon générale, sur un point, à savoir: si nous abordons nos problèmes avec toute l'énergie que nous possédons, aucun pays au monde ne pourra offrir à son peuple, et notamment à sa jeunesse, les immenses avantages qu'offre notre heureux pays à ceux qui ont la vigueur et l'ampleur de vue nécessaires pour les saisir et, si l'on regarde plus loin, pour travailler avec foi et confiance pour l'avenir, afin de recueillir tous les fruits que cet avenir peut leur apporter à eux et à tous les Canadiens.

Je propose, monsieur l'Orateur, appuyé par l'honorable député de Vancouver-Quadra (M. Green), qu'on ajoute ce qui suit à l'Adresse:

Nous exposons respectueusement à Votre Excellence que le bien-être du Canada dépend de la libre concurrence; et que la prospérité et la sécurité de tous les Canadiens seront favorisées si le gouvernement adopte des programmes propres à rétablir les marchés des produits primaires et, de façon générale, à maintenir à un niveau élevé le volume des échanges internationaux.

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je tiens tout d'abord à exprimer ma gratitude au chef de l'opposition (M. Drew) pour ses aimables paroles de félicitation et pour les vœux qu'il m'a adressés. J'estime qu'il est bien heureux que le soir même des élections du 10 août, le chef de l'opposition, sans la moindre aigreur, ait accepté le verdict du peuple canadien comme l'expression de nos institutions démocratiques. A mon sens c'est une chose magnifique que dans cette enceinte, à l'instar du chef de l'opposition, nous sentions tous que nous sommes réunis ici pour y travailler de notre mieux, suivant les lumières qui nous sont données et dans l'intérêt de nos